

LA DIRECTRICE GENERALE

Vu le code général de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux personnels de rééducation de catégorie A de la fonction publique hospitalière (JO du 23 août 2015) modifié,

VU l'arrêté du 24 mai 2024 relatif aux diplômes, certificats ou titres permettant d'exercer la profession de diététicien (JO du 26 mai 2024),

Considérant la publication sur le site de l'Agence Régionale de Santé en date du 2 juin 2025 ainsi que l'avis d'ouverture du concours sur titres sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 08 septembre 2025, en vue de pourvoir 2 postes,

VU le procès-verbal d'admission en date du 19 novembre 2025,

DECIDE

ARTICLE 1° : Les candidats admis au concours sur titres pour l'accès au grade de diététicien de classe normale organisé le par le CHU de Montpellier en vue de pourvoir 2 postes sont :

AGERON Cécile
RAMIREZ Susan

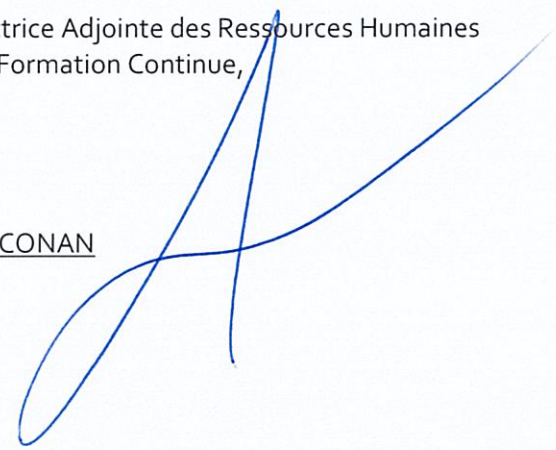
ARTICLE 2° : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 19 novembre 2025,

P/ La Directrice Générale et par délégation

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines
et de la Formation Continue,

Camille CONAN



Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr